

Édito



Venez nombreux répondre à l'appel de sainte Anne !

L Le Grand Pardon du 26 juillet marquera le point d'orgue de trois années jubilaires consacrées à commémorer le 4^e centenaire des apparitions de sainte Anne.

Terminer ce Jubilé par une participation massive au Grand Pardon en présence du légat du Pape, Son Éminence Monsieur le Cardinal Sarah, sera un événement d'une portée exceptionnelle pour plusieurs raisons :

- la présence du légat de Léon XIV confère une autorité et une reconnaissance directe du Saint-Siège à l'événement. Cela souligne l'importance du sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray non seulement pour la Bretagne et la France mais aussi pour l'Église universelle. Cela renforcera le rayonnement spirituel de notre sanctuaire, qui est déjà le troisième lieu de pèlerinage en France.
- le Grand Pardon est par essence une occasion de réconciliation et de renouvellement spirituel au travers du sacrement de pénitence et de l'indulgence plénière. En le plaçant comme point d'orgue du jubilé, cela permettra à chacun de clore ces trois années de grâce par une démarche de conversion personnelle et communautaire. La participation massive au Grand Pardon, encouragée par la présence du légat, marquera l'engagement des fidèles à répondre à l'appel de sainte Anne et à vivre la joie du salut.
- une affluence massive au Grand Pardon, en présence du représentant du Pape, sera un témoignage public et retentissant de la vitalité de la foi en Bretagne. Face aux défis contemporains, une telle célébration marquera un grand moment d'unité qui nous rassemblera, par-delà nos différences, dans la célébration d'une même foi, animés par la même espérance et vivant une même charité.

+ **Raymond Centène**
Évêque de Vannes

Je vous invite à venir nombreux à cet événement mémorable, porteur de sens profond et signe d'un véritable renouveau pour la foi.